



Expulsion d'un occupant à titre gratuit

Par **pascale**, le **16/08/2009** à **16:24**

Bonjour,

Je suis loger à titre gratuit et sans contrat officiel, depuis 26 ans en échange de l'entretien de la propriété et de la gestion des locations saisonnières ainsi que de l'entretien de la maison principale

Mon propriétaire souhaite m'expulser de mon logement pour le récupérer. Que dois-je faire et quelles sont les recours.

Merci de me répondre.

Par **jeetendra**, le **16/08/2009** à **17:05**

bonjour, il me semble que dans votre cas il s'agit d'une [fluo]convention d'occupation précaire, bail précaire [/fluo]qui peut prendre fin à tout moment, moyennant un délai de prévenance ou préavis, contactez quand même votre Agence départementale pour l'information des locataires (ADIL), adresse que vous trouverez à votre Mairie, courage à vous, bon dimanche